



Envoyé en préfecture le 01/03/2024

Reçu en préfecture le 01/03/2024

Publié le

ID : 078-247800477-20240229-20240204-DE



RAPPORT

sur les

ORIENTATIONS

BUDGETAIRES

Jeudi 29 Février 2024 à 20h00

*Le Débat d'Orientation Budgétaire a pour vocation de présenter un rapport
sur les grandes lignes de la politique budgétaire
pour l'année d'exercice du budget à venir du SIVOM de la Région de Chevreuse
tout en précisant certains points particuliers comme la gestion de la dette,
l'évolution du personnel ou les grandes dépenses/recettes en fonctionnement et en investissement.*

SOMMAIRE

1. LE SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE

- 1.1. Présentation
- 1.2. Historique
- 1.3. Le personnel

2. ANALYSE FINANCIERE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

- 2.1. Compte Administratif 2023
 - 2.1.1. Section Fonctionnement
 - 2.1.2. Section Investissement
- 2.2. Le Centre aquatique intercommunal
- 2.3. Le Conservatoire « musique et danse »
- 2.4. Résultat de clôture du budget 2023

3. PROPOSITION DU BUDGET PRINCIPAL POUR 2024

- 3.1. Prévision budgétaire
- 3.2. Participations des Communes du SIVOM
- 3.3. Etat de la dette

4. CONCLUSION



1. LE SIVOM DE LA REGION DE CHEVREUSE



1.1. Présentation

Le SIVOM de la Région de Chevreuse a été créé en 1968 pour permettre la construction de l'ancien Collège Pierre de Coubertin.

Il regroupe à ce jour 11 communes de la Vallée de Chevreuse : Cernay-la-Ville, Châteaufort, Chevreuse, Choisel, Dampierre-en-Yvelines, Magny-les-Hameaux, Milon-la-Chapelle, Saint-Forget, Saint-Lambert-des-Bois, Saint-Rémy-lès-Chevreuse et Senlisse.

Chaque commune est représentée au Conseil Syndical par 2 membres titulaires, sans suppléant, pendant la durée de la mandature.

Selon ses statuts, le SIVOM de la Région de Chevreuse est un SIVOM à la carte :

- Carte « administration »
- Carte « service piscine »
- Carte « service autres équipements sportifs »
- Carte « service frais scolaires »
- Carte « service conservatoire musique et danse »

Chaque commune adhère ou non à une carte suivant le service proposé :

	COMMUNES SIVOM	Administration	Piscine	Autres équipements sportifs	Frais scolaires	Conservatoire Musique et Danse
1	CERNAY LA VILLE (78720)	X	X	X		
2	CHATEAUFORT (78117)	X	X			
3	CHEVREUSE (78460)	X	X	X		X
4	CHOISEL (78460)	X	X	X	X	X
5	DAMPIERRE EN YVELINES (78720)	X	X	X		
6	MAGNY LES HAMEAUX (78114)	X	X			
7	MILON LA CHAPELLE (78470)	X	X	X	X	
8	SAINT FORGET (78720)	X	X	X		
9	SAINT LAMBERT DES BOIS (78470)	X	X	X		X
10	SAINT REMY LES CHEVREUSE (78470)	X	X	X		
11	SENLISSE (78720)	X	X	X		

1.2. Historique des principaux investissements du SIVOM

Le 20 Janvier 1968 :

Date de création du Syndical Intercommunal à Vocation Multiple (SIVOM) de la Région de Chevreuse.

En 1971 :

Construction du Collège Pierre de Coubertin.

En 1974 :

Construction de la piscine « plein ciel » (programme 1000 piscines du Ministère de la Jeunesse et des Sports).

En 1992 :

Participation à hauteur de 15% à la reconstruction du Collège Pierre de Coubertin. Le montant de l'opération pour le SIVOM a été de 1 715 000 € TTC, entièrement financée par un emprunt qui a été entièrement remboursé à la date du 31/12/2015.

En 1993 :

Transformation d'un bâtiment existant en une salle des sports réservée principalement à la pratique de l'EPS par les élèves du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût d'opération de 805 000 € TTC (SIVOM : 625 000 € et 180 000 € par le Département).

En 1994 :

Construction du parking, pour un coût d'opération de 555 000 € TTC, entièrement financé par un emprunt, aujourd'hui remboursé.

Entre 2004 et 2008 :

Construction d'une nouvelle piscine en remplacement de celle de 1974 devenue vétuste et dangereuse, pour un coût global de 8 955 000 € TTC, avec une ouverture au public en avril 2008. Cette piscine comprend :

- 1 bassin de 25 m (8 couloirs) (prof. 2 m)
- 1 bassin ludique (profondeur 1.20 m)
- 1 pataugeoire (profondeur 0.40 m)
- 1 toboggan (longueur : 60 m)

Entre 2009 et 2010 :

Construction de l'espace Forme pour un coût global de 5 048 000 € TTC, avec une ouverture au public en février 2011. Cet espace comprend :

- 1 salle de musculation
- 2 saunas
- 1 hammam
- 1 bassin ludique (vélos dans l'eau)
- 1 bassin avec jets massants

Au 1^{er} octobre 2010 :

Reprise des activités du Conservatoire intercommunal du Canton de Chevreuse (anciennement CICC) suite à la dissolution du SIVU. Ce conservatoire comprend :

- Une activité « danse » : jazz, claquettes et danse classique, animée par un professeur ;
- Une activité « musique » : piano, guitare, flûte traversière, violon, formation musicale et éveil musical, animée par 8 professeurs de musique, un professeur de musique scolaire dans les écoles de Chevreuse, Dampierre-en-Yvelines et Senlis.

En 2011 :

Afin de compléter les équipements sportifs dédiés à la pratique de l'EPS au Collège, le SIVOM a construit une piste d'athlétisme de 100 m (4 couloirs) et une aire de saut et de lancer, avec un coût d'opération de 266 000 € TTC (SIVOM : 132 000 € et 134 000 € pour le Département), avec un emprunt de 200 000 € qui s'est terminé le 31/05/2015.

En juillet 2013 :

Financement de la pose d'une clôture de séparation afin de sécuriser les abords immédiats du Collège Pierre de Coubertin, avec un coût de l'opération de 112 000 € TTC, financé par le Département à hauteur de 45 000 €, l'Etat (Réserve parlementaire) pour 20 000 € et le SIVOM pour 47 000 €.

En 2015 :

Aménagement de 4 salles de musique insonorisées dans le bâtiment « atelier du SIVOM » pour un montant de 150 000 €. L'opération a été financée par un emprunt de 100 000 € sur 5 ans et 50 000 € d'autofinancement.

En 2018 :

Agrandissement du parking par l'aménagement du parking du Collège en parking « public » de 147 places, pour un montant de 75 000 € TTC. L'opération a été financée par un emprunt de 70 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et 5 000 € d'autofinancement.

Rénovation des salles du gymnase du SIVOM pour un montant de 230 000 € TTC. Ces travaux sont :

- Rénovation du bardage intérieur des pignons Sud, Est et Ouest : amélioration de l'isolation thermique ;
- Rénovation de l'éclairage « salle 1 » et « salle 2 » : éclairage à leds pour des économies d'énergie ;
- Remplacement du faux-plafond de la salle 1 : amélioration de l'isolation thermique ;
- Protection du faux-plafond par un filet pour éviter la détérioration par des lancers de ballons, balles de tennis ;
- Changement de revêtement de sol de la salle 1 pour des raisons de sécurité.

L'ensemble de ces travaux ont été financés par un emprunt de 130 000 € au taux de 1.20% sur 10 ans et une subvention départementale de 100 000 €.

En 2020 :

Réalisation d'un bassin extérieur de 95 m² ainsi qu'une aire de jeux aquatiques pour les enfants ont été réalisés.

Le budget de cette opération de 966 000 € TTC (honoraires compris) se décompose en 798 000 € pour le bassin extérieur et 168 000 € pour l'aire de jeux aquatiques.

Le SIVOM a obtenu deux subventions : la DETR pour un montant de 117 000 € et le Conseil Régional pour un montant de 90 000 €.

Pour cause de COVID-19, l'ouverture de ce bassin a été repoussée en juin 2021.



Aménagement bassin Espace Forme



Jeux aquatiques solarium piscine

En 2023 :

Mise en sécurité du Collège Pierre de Coubertin : Pose de plots devant le parvis du Collège et création d'un passage piéton. Le montant de l'opération est de 42 628 € (10 000 € de subvention départementale et une participation du SIVOM de 32 628 €).



Collège Pierre de Coubertin

1.3. Le personnel

Le SIVOM de la Région de Chevreuse emploie actuellement 30 agents (19 hommes, 04 femmes) :

- 23 agents pour la piscine
- 09 agents pour le conservatoire

Nombre d'agents	Service / Grade	Titulaires	Temps complet
	ADMINISTRATION (1 homme – 1 femme)		
1	Directeur (Educateur APS ppal 1ère classe)	oui	oui
1	Adjoint administratif ppal 2è classe	oui	oui
	ACCUEIL (3 femmes – 1 homme)		
1	Agent administratif	non	non
2	Agent de caisse	non	vacataire
	BASSIN (12 hommes – 1 femme)		
2	Educateur APS ppal 2è classe	oui	oui
7	Educateur APS	non	oui
1	Educateur APS	non	vacataire
3	Opérateur APS	non	vacataire
	TECHNIQUE (3 hommes – 1 femme)		
1	Agent de maîtrise ppal	non	oui
1	Adjoint technique	oui	oui
2	Adjoint technique	non	oui
1	Agent technique	non	vacataire
	CONSERVATOIRE (5 hommes – 5 femmes)		
1	Professeur de flûte traversière	non	non
2	Professeurs de violon	non	non
3	Professeurs de piano et formation musicale	non	non
1	Professeur de guitare	non	non
1	Professeur scolaire	non	non
1	Professeur de danse	non	oui
32		7	

2

13

5

3

9

Total agents



2. ANALYSE FINANCIERE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023



2.1. Compte Administratif 2023

2.1.1. Section Fonctionnement

Les dépenses de fonctionnement sont en hausse de 26.44% par rapport à 2022. Cette hausse est due principalement au coût de l'énergie (gaz-électricité).

Les recettes de fonctionnement sont en hausse de 5.55% par rapport à 2022.

Les produits des services sont en hausse de 1.46% par rapport à 2022 et 4.65% par rapport à 2019 (année Covid).

Compte Administratif global de la section de Fonctionnement du budget du SIVOM

		2019	2020	2021	2022	2023
	DEPENSES					
11	Charges à caractère général	980 435.32	797 309.52	748 145.67	1 037 626.76	1 567 041.25
12	Charges du personnel	1 001 885.54	905 583.56	864 410.69	886 381.12	879 956.45
42	Amortissement	21 100.89	19 852.60	24 359.90	21 271.54	22 637.01
65	Autres charges gestion courante	127 255.48	44 102.19	40 825.41	38 154.88	52 325.80
66	Charges financières (intérêts emprunts)	122 346.97	90 287.58	62 746.92	57 363.02	58 364.33
	DEPENSES TOTALES	2 253 024.20	1 857 135.45	1 740 488.59	2 040 797.32	2 580 324.84
	RECETTES					
70	Produits des services	1 161 445.89	549 661.12	654 400.35	1 197 966.80	1 215 440.83
73	Impôts et taxes	1 542 406.00	1 542 600.00	1 511 356.00	1 557 926.00	1 672 115.00
74	Dotations et participations	111 305.00	53 259.50	265 509.18	90 351.64	91 746.75
75	Autres produits gestion courante	1.25	1.41	3 792.07	2.29	28 974.58
77	Produits exceptionnels	534.40	54 063.54	3 403.31	9 632.05	6 085.35
	RECETTES TOTALES	2 815 692.54	2 199 585.57	2 438 460.91	2 855 878.78	3 014 362.51

2.1.2. Section Investissement

	LIBELLE IMPUTATION	TOTAL
	DEPENSES	
1641	Remboursement Emprunts	493 981 €
21	Matériel-Mobilier	68 633 €
20-23	Etudes-Travaux	377 683 €
041	Opération d'ordre	12 690 €
	TOTAL DEPENSES	952 987 €
	RECETTES	
10	FCTVA	11 161 €
16	Emprunts	
16	Emprunts en attente FCTVA/subvention	
40	Opération d'ordre	35 327 €
1068	Excédent de fonctionnement	732 288 €
23	Immobilisations en cours	
	TOTAL RECETTES	778 776 €

Dépenses d'investissement

Le chapitre 1641 « remboursement d'emprunt » n'entraîne aucune remarque.

Le chapitre 21 « achat matériel » est de 68 633 €. Les principaux matériels sont :

- ✓ *Agrès salle des sports (13 166 €)*
- ✓ *Appareils cardio espace forme (14 607 €)*
- ✓ *Bornes anti-bélier parking collège (10 807 €)*
- ✓ *Voiture de service (25 537 €)*

Le chapitre 23 « Travaux » (377 683 €) :

Après 12 ans de fonctionnement, les installations techniques nécessitent des réparations préventives.

Les principaux travaux en 2023 ont été :

- ✓ *Bardage extérieur (35 796 €)*
- ✓ *Rénovation alarme incendie piscine et forme (37 371 €)*
- ✓ *Armoires électriques (chaufferie traitement air) (62 642 €)*
- ✓ *Ventilation salle de repos espace forme (46 248 €)*
- ✓ *Changement de masse filtrante filtres espace forme (45 300 €)*
- ✓ *Changement gaine filtration sous-sol (38 280 €)*
- ✓ *Travaux parvis collège Pierre de Coubertin (17 061 €)*

2.2. Le Centre aquatique intercommunal

Le compte d'exploitation 2023 du Centre Aquatique intercommunal a été impacté lourdement par la hausse du coût de l'énergie de +211.95% (gaz-électricité).

b.1. La piscine intercommunale

Compte d'exploitation 2023 de la piscine intercommunale

PISCINE	2019	2020	2021	2022	2023
DEPENSES					
EAU	74 276 €	63 389 €	45 645 €	103 499 €	82 530 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	218 959 €	175 182 €	166 770 €	177 241 €	570 458 €
PERSONNEL	644 550 €	616 836 €	573 082 €	602 038 €	648 305 €
AUTRES DEPENSES	87 834 €	90 942 €	96 507 €	91 765 €	96 111 €
NETTOYAGE LOCAUX	62 310 €	58 210 €	44 338 €	68 000 €	68 002 €
TRAVAUX MAINTENANCE	56 632 €	36 388 €	58 118 €	76 000 €	52 583 €
DEPENSES TOTALES	1 144 561 €	1 040 947 €	984 460 €	1 118 543 €	1 517 989 €
RECETTES					
PUBLIC	443 112 €	196 120 €	233 703 €	445 650 €	415 260 €
SCOLAIRES HORS SIVOM	39 870 €	14 535 €	10 545 €	26 697 €	30 666 €
ASSOCIATIONS	61 446 €	25 671 €	46 032 €	76 104 €	89 439 €
PART. NAT. SCOLAIRE SIVOM	185 000 €	93 000 €	111 000 €	190 000 €	195 000 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA/ETAT	10 205 €	48 227 €	115 376 €	20 413 €	34 163 €
RECETTES TOTALES	739 633 €	377 553 €	516 656 €	761 864 €	764 528 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	-404 928 €	-663 394 €	-467 804 €	-356 679 €	-753 461 €
ANNUITE EMPRUNTS	359 525 €	354 947 €	299 626 €	338 390 €	316 220 €
RESULTAT	-764 453 €	-1 018 341 €	-767 430 €	-695 069 €	-1 069 681 €
FREQUENTATION PISCINE	86 733	38 727	45 303	78 333	66 369

b.2. L'espace Forme

Compte d'exploitation 2023 de l'espace Forme

Espace FORME	2019	2020	2021	2022	2023
DEPENSES					
EAU	24 438 €	14 279 €	17 487 €	38 832 €	33 016 €
ENERGIE : ELECTRICITE/GAZ	82 969 €	66 147 €	55 959 €	69 906 €	200 523 €
PERSONNEL	73 261 €	59 926 €	60 318 €	57 726 €	39 740 €
AUTRES DEPENSES	17 500 €	18 210 €	20 251 €	55 675 €	64 076 €
NETTOYAGE LOCAUX	26 500 €	9 780 €	9 668 €	33 270 €	29 722 €
TRAVAUX MAINTENANCE	26 300 €	15 200 €	29 058 €	38 415 €	35 056 €
DEPENSES TOTALES	250 968 €	183 542 €	192 741 €	293 824 €	402 133 €
RECETTES					
PUBLIC	455 397 €	208 260 €	238 481 €	473 697 €	512 983 €
ASSOCIATIONS – CCAS	55 719 €	16 704 €	35 148 €	65 853 €	56 778 €
PRODUITS EXCEPTIONNELS/FCTVA/ETAT	3 000 €	4 000 €	84 750 €	5 300 €	22 774 €
RECETTES TOTALES	514 116 €	228 964 €	358 379 €	544 850 €	592 535 €

RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	263 148 €	45 412 €	165 638 €	251 026 €	190 402 €
ANNUITE D'EMPRUNTS	182 488 €	225 607 €	221 582 €	213 743 €	212 941 €
RESULTAT	80 660 €	-180 195 €	-55 944 €	37 283 €	-22 539 €
FREQUENTATION FORME	30 769	14 324	15 702	29 806	30 265

RESULTAT TOTAL (piscine + forme)	-141 780 €	-617 972 €	-302 166 €	-105 653 €	-1 092 220 €
---	-------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------

STATISTIQUES 2023 DU CENTRE AQUATIQUE

1. Les ventes

Le tableau ci-dessous montre, pour les principales communes fréquentant notre établissement, le nombre de ventes « public » pour l'année 2023.

Ventes toutes communes confondues	PISCINE	FORME	TOTAL	%
	32 672	11 251	43 923	100,00%

COMMUNES DU SIVOM	PISCINE	FORME	TOTAL	%
CHEVREUSE	6 466	2 089	8 555	19,48%
ST REMY LES CHEVREUSE	4 354	1 668	6 022	13,71%
MAGNY LES HAMEAUX	4 178	1 783	5 961	13,57%
CHOISEL	832	292	1 124	2,56%
CERNAY LA VILLE	639	336	975	2,22%
CHATEAUFORT	430	147	577	1,31%
SENLISSE	350	102	452	1,03%
DAMPIERRE	321	125	446	1,02%
ST LAMBERT DES BOIS	333	102	435	0,99%
ST FORGET	234	111	345	0,79%
MILON LA CHAPELLE	74	60	134	0,31%
Total communes SIVOM	18 211	6 815	25 026	56,98%

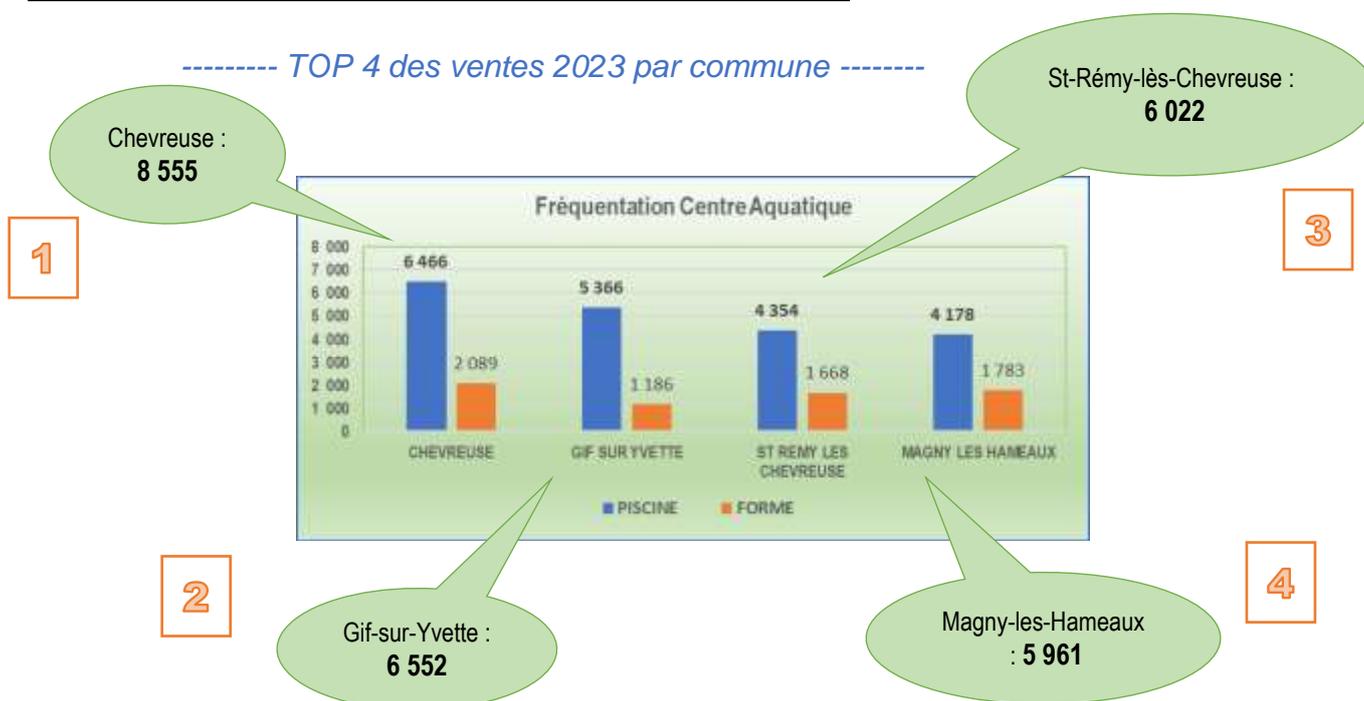
COMMUNES HORS SIVOM	PISCINE	FORME	TOTAL	%
GIF SUR YVETTE	5 366	1 186	6 552	14,92%
LIMOURS	854	227	1 081	2,46%
FORGES LES BAINS	644	198	842	1,92%
LE MESNIL ST DENIS	645	112	757	1,72%
BURES SUR YVETTE	562	104	666	1,52%
Total TOP 5 Communes H. SIVOM	8 071	1 827	9 898	22,53%
AUTRES COMMUNES HS	6 390	2 609	8 999	20,49%
Total communes HORS SIVOM	14 461	4 436	18 897	43,02%

Sur un total de 43 923 ventes les 11 communes du SIVOM représentent un total de 25 026 ventes, soit 56.98%.

Les communes du TOP 5 HORS SIVOM représentent un total de 18 897 ventes, soit 22.53%.

Les autres communes restantes représentent un total de 8 999 ventes, soit 20.49%.

----- TOP 4 des ventes 2023 par commune -----



2. La fréquentation du Centre Aquatique intercommunal

Remarque :

- Distinguer VENTE et FREQUENTATION
- Une carte MULTI-ENTREES = 1 VENTE

ANNEES	FREQUENTATION			CA		
	PISCINE	FORME	TOTAL	PISCINE	FORME	TOTAL
2009	94924	0	94924	459 119,20 €	0,00 €	459 119,20 €
2010	97754	0	97754	439 082,40 €	0,00 €	439 082,40 €
2011	99129	14933	114062	466 702,20 €	179 504,00 €	646 206,20 €
2012	97057	22322	119379	439 082,40 €	323 758,00 €	762 840,40 €
2013	90892	26284	117176	434 952,05 €	357 518,00 €	792 470,05 €
2014	89053	26635	115688	427 176,50 €	373 583,50 €	800 760,00 €
2015	93729	26327	120056	463 970,70 €	388 147,00 €	852 117,70 €
2016	91629	28277	119906	456 822,58 €	410 184,10 €	867 006,68 €
2017	88026	30370	118396	437 760,24 €	430 815,00 €	868 575,24 €
2018	90558	30628	121186	451 048,28 €	455 406,90 €	906 455,18 €
2019	86733	30769	117502	443 111,99 €	455 116,60 €	898 228,59 €
2020	38 727	14 324	53 051	196 119,72 €	208 259,70 €	404 379,42 €
2021	45 303	15 702	61 005	233 703,00 €	238 481,00 €	472 184,00 €
2022	78 333	29 806	108 139	445 649,98 €	473 696,70 €	919 346,68 €
2023	66 369	30 265	96 634	415 221,60 €	512 983,00 €	928 204,60 €

Comparaison avec la dernière année « normale 2019 » :

Fréquentation

Ventes

2019 :	117 502		898 228,59 €	
2020 :	53 051	(-54.85%)	404 379,42 €	(-54.98%)
2021 :	61 005	(-48.08%)	472 184,00 €	(-47.43%)
2022 :	108 139	(-7.97%)	919 346,68 €	(+2.35%)
2023 :	96 634	(-17.76%)	928 204,60 €	(+3.34%)

Années COVID
non significatives

2.3. Le Conservatoire « musique et danse »

Conservatoire	2018/2019		2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse	Musique	Danse
CARTE CONSERVATOIRE	94	78	87	68	90	66	88	48	94	51	77	49
Chevreuse	84	71	78	63	78	61	77	43	85	46	71	44
Choisel	7	5	5	3	7	3	5	4	5	4	2	4
St Lambert des Bois	3	2	4	2	5	2	6	1	4	1	4	1
COMMUNES SIVOM	9	22	16	21	16	18	16	16	13	16	13	13
Dampierre en Yvelines	4	2	3	2	3		3		2		2	1
Magny les Hameaux		1	1	1				1				
Milon la Chapelle		1		1	3	1	2	1	2	1	2	
Cernay la Ville										1		
Senlisse	2		2		1		1		1		1	
St Forget			1						1		1	
St Rémy lès Chevreuse	3	18	9	17	9	17	10	14	7	14	7	12
AUTRES COMMUNES	1	21	2	24	2	19	3	19	2	20	2	15
Boullay les Troux		2		2		4		4		4		3
Forges les Bains								1				
Gif sur Yvette		1		2	1	1	2		2		2	
Le Mesnil st Denis		16		18		14		13		14		12
La Celle les Bordes		1		1				1		1		
Chouzy sur Cisse										1		
Orsay		1										
Maurepas			1									
Levis St Nom				1								
Bonnelles	1		1		1		1					
TOTAL	104	121	105	113	108	103	107	83	109	87	92	77
	225		218		211		190		196		169	

169 adhérents sont inscrits au conservatoire pour la saison 2023/2024

(196 adhérents saison 2022/2023)

Pour la saison 2023/2024, l'augmentation des tarifs décidée en juin 2023 a contribué à diminuer le déficit.

	2020	2021	2022	2023
DEPENSES				
Personnel	169 676 €	175 702 €	194 010 €	189 413 €
Autres services extérieurs	12 935 €	24 723 €	17 151 €	15 746 €
Nettoyage locaux	3 775 €	2 136 €	3 477 €	3 482 €
Location/concert/spectacle	1 683 €	1 399 €	5 963 €	7 736 €
Autres dépenses	1 469 €	1 543 €	2 711 €	650 €
Total	189 538 €	205 503 €	223 312 €	217 027 €
RECETTES				
Cotisations Musique	57 857 €	59 303 €	63 167 €	71 342 €
Cotisations Danse	29 914 €	30 588 €	38 578 €	38 175 €
Part. Dampierre/Senlisse en musique scolaire	2 090 €	3 420 €	3 486 €	3 798 €
Autres recettes exceptionnelles			500 €	
Total	89 861 €	93 311 €	105 731 €	113 315 €
DEFICIT DE FONCTIONNEMENT	-99 677 €	-112 192 €	-117 581 €	-103 712 €

2.4. Résultat de clôture du budget 2023

DETAIL DU RESULTAT SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023 PAR SERVICE	
CENTRE AQUATIQUE	-563 059 €
CONSERVATOIRE	-103 712 €
SALLE DES SPORTS	-46 307 €
ADMINISTRATION	-125 151 €
PARKING	-483 €
FRAIS SCOLAIRES	-47 469 €
AUTRES SERVICES	-278 710 €
ANNUITE DES INTERETS DE LA DETTE	-50 549 €
ANNUITE DES AMORTISSEMENTS	-22 637 €
PARTICIPATIONS DES COMMUNES	1 672 115 €
RESULTAT 2023	434 038 €

RESULTAT DE CLOTURE DU BUDGET 2023	
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT 2022	1 169 781 €
PART AFFECTEE INVESTISSEMENT 2022 (1068)	-732 288 €
RESULTAT SECTION FONCTIONNEMENT 2023	434 038 €
RESULTAT DE CLOTURE REGIE DISTRIBUTEURS	396 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION FONCTIONNEMENT 2023	871 927 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT 2022	-536 288 €
RESULTAT SECTION INVESTISSEMENT 2023	-174 211 €
RESULTAT DE CLOTURE REGIE DISTRIBUTEURS	6 410 €
RESTES A REALISER 2023	-39 432 €
RESULTAT DE CLOTURE SECTION INVESTISSEMENT 2023	-743 521 €
RESULTAT 2023	128 406 €

**Le résultat de clôture 2023 excédentaire de 128 406 €
sera repris dans la section de fonctionnement du budget 2024.**



3. PROPOSITION DE BUDGET PRINCIPAL POUR 2024



3.1. Prévision budgétaire

✓ Section « fonctionnement » du Budget principal

Pour 2024, la hausse des coûts de l'énergie (électricité-gaz) sera impactée de manière significative sur le chapitre 11 « charges à caractère général » et ce, malgré une baisse du prix du gaz de 131 € TTC/MWh, au lieu de 187 € TTC/MWh. Cette baisse correspond, à consommation égale, à une diminution de 30% du montant TTC des factures.

Pour 2025, le SIGEIF, notre groupement de commandes, a couvert 90% des volumes au niveau moyen de 98 € TTC/MWh, soit une baisse de 26% du montant TTC des factures.

Le chapitre 12 « personnel » est en augmentation (5.4%) du fait de l'augmentation du point d'indice et l'évolution des carrières des agents.

		CA 2019	CA 2023	BP 2024
DEPENSES				
11	Charges à caractère général	980 434 €	1 567 041 €	1 493 520 €
12	Charges du personnel	1 001 886 €	879 956 €	927 480 €
65	Autres charges gestion courante	127 256 €	52 326 €	50 000 €
66	Charges financières (intérêts emprunts)	122 347 €	58 365 €	140 000 €
68	Amortissements	21 101 €	22 637 €	30 000 €
23	Virement capital emprunts			495 000 €
23	Virement investissement			41 000 €
DEPENSES TOTALES		2 253 024 €	2 580 325 €	3 177 000 €
RECETTES				
70	Recettes	1 161 446 €	1 215 441 €	1 216 000 €
7311	Centimes syndicaux	1 542 406 €	1 703 384 €	1 770 111 €
74	Musique et transport scolaire	111 305 €	60 478 €	61 000 €
75	Taxes, locations et produits exceptionnels	536 €	35 060 €	1 483 €
002	Excédent de fonctionnement reporté			128 406 €
RECETTES TOTALES		2 815 693 €	3 014 363 €	3 177 000 €

✓ Section « dépenses investissement » du budget principal

En 2024, les dépenses de la section investissement se décomposent de la façon suivante :

- 710 499 € de solde déficitaire d'exécution reporté.
- 495 000 € de remboursement de capital de la dette financé par les participations des communes.
- 15 795 € d'achat de matériel.
- 138 205 € de travaux.

En 2024, le SIVOM ne prévoit pas de nouveaux emprunts pour financer le programme d'investissement.

LIBELLE IMPUTATION		RAR 2023	BP 2024 (*)	TOTAL 2024
DEPENSES				
001	Solde d'exécution reporté		710 499 €	710 499 €
1641	Remboursement emprunts		495 000 €	495 000 €
21	Matériel-Mobilier		15 795 €	15 795 €
041	Immobilisations incorporelles		5 000 €	5 000 €
20-23	Etudes/Travaux	39 432 €	138 205 €	177 637 €
TOTAL DEPENSES		39 432 €	1 364 499 €	1 403 931 €
RECETTES				
021	Virement section fonctionnement emprunts 2023		495 000 €	495 000 €
023	Virement section fonctionnement (autofinancement)		41 000 €	41 000 €
040/041	Opération d'ordre		35 000 €	35 000 €
1323	Subvention		10 000 €	10 000 €
10222	FCTVA		73 000 €	73 000 €
1068	Report de fonctionnement 2022		749 931 €	749 931 €
TOTAL RECETTES			1 403 931 €	1 403 931 €

(*) voir détail page 18.

Travaux et Matériels 2024

DEPENSES (estimation)	Montant
Remplacement armoire traitement eau forme	43 800 €
Automatisation armoire traitement eau forme	46 000 €
Bande de roulement parvis collège	17 532 €
Bardage extérieur pignon supérieur Nord/Est	31 939 €
Bardage extérieur pignon supérieur Sud/Est	38 366 €
TOTAL	177 637 €

RAR 2023 **39 432 €**
Dépenses 2024 **138 205 €**

Pour faire face à la crise énergétique et réduire son impact sur le budget, le SIVOM a fait réaliser un audit énergétique par le Bureau d'Etudes ETHIS en 2022, spécialisé dans l'analyse des centres aquatiques.

De ce rapport d'audit, il ressort que des travaux d'entretien, de maintenance et de changement des matériels et équipements doivent être réalisés dans le temps en fonction de leur âge et leur degré d'usure.

En conséquence, nous avons réparti les travaux ci-dessous dans une programmation pluriannuelle.

Travaux et Matériels : programmation pluriannuelle

DEPENSES (estimation)	Montant
ANNEE 2025	410 000 €
VESTIAIRES PISCINE	300 000 €
FAUX PLAFOND VESTIAIRE PISCINE	60 000 €
TRAVAUX (diagnostic ETHIS)	50 000 €
ANNEE 2026	350 000 €
PARVIS PISCINE	150 000 €
REVETEMENT BOIS BATIMENT PISCINE	150 000 €
DIVERS TRAVAUX (diagnostic ETHIS)	50 000 €
ANNEE 2027	560 000 €
SAUNAS ESPACE FORME	60 000 €
TRAVAUX IMPREVUS (technique et bâtiment)	100 000 €
CHANGEMENT CHAUDIERE A CONDENSATION (diagnostic ETHIS)	400 000 €
TOTAL	1 320 000 €

3.2. Participations des Communes du SIVOM

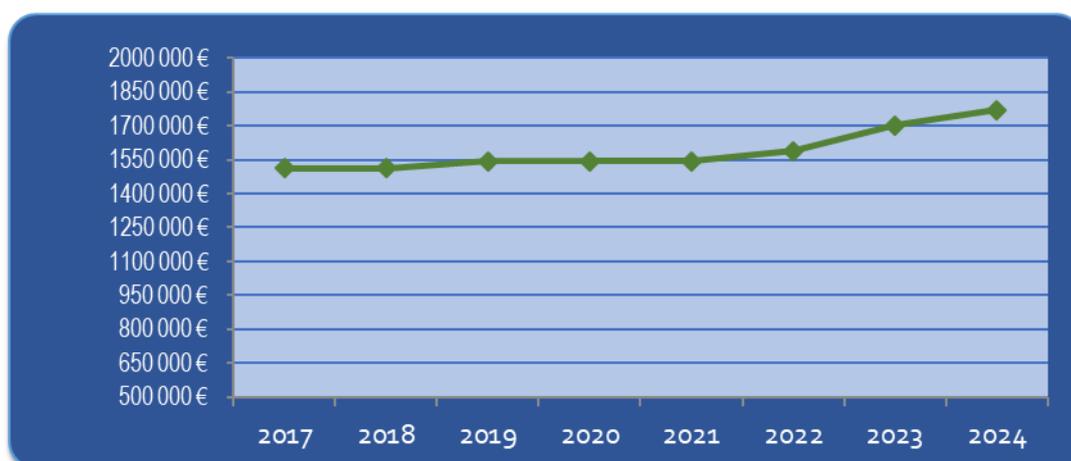
La Loi des Finances pour 2024 a fixé l'augmentation des bases de calcul à 3.9% par rapport à 2023.

Le produit des contributions 2023 des communes était de 1 703 000 €.

Vu la conjoncture économique actuelle, nous avons construit notre budget 2024 de telle manière que l'augmentation des participations globales des communes soit très proche des 3.9%, soit la somme de 1 770 111 €.

Du fait des diverses clés de répartition (habitants, foyers fiscaux, élèves du collège, élèves du conservatoire, frais scolaires) associées aux différentes cartes auxquelles adhèrent les communes, les augmentations des participations des communes ne peuvent pas être identiques.

COMMUNES	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
CERNAY LA VILLE	82 994 €	83 325 €	83 825 €	83 654 €	83 654 €	86 164 €	93 334 €	97 102 €
CHATEAUFORT	54 404 €	54 621 €	54 475 €	54 615 €	54 615 €	56 253 €	59 367 €	62 395 €
CHEVREUSE	431 400 €	427 094 €	423 854 €	423 152 €	423 152 €	435 846 €	476 024 €	486 267 €
CHOISEL	36 842 €	36 989 €	66 215 €	66 465 €	68 465 €	70 519 €	65 192 €	68 744 €
DAMPIERRE	51 024 €	51 227 €	51 540 €	51 166 €	51 166 €	52 701 €	57 754 €	59 943 €
MAGNY LES HAMEAUX	326 610 €	327 910 €	327 012 €	327 577 €	327 577 €	337 404 €	362 539 €	384 431 €
MILON LA CHAPELLE	39 395 €	39 552 €	39 790 €	39 651 €	38 651 €	39 811 €	42 859 €	44 095 €
ST FORGET	24 760 €	24 859 €	25 010 €	25 304 €	25 304 €	26 063 €	28 486 €	29 473 €
ST LAMBERT DES BOIS	41 808 €	41 974 €	42 225 €	42 358 €	42 358 €	43 629 €	46 086 €	47 472 €
ST REMY LES CHEVREUSE	391 431 €	392 990 €	395 400 €	395 668 €	395 668 €	407 538 €	435 117 €	451 480 €
SENLISSE	32 332 €	32 461 €	32 654 €	32 390 €	32 390 €	33 362 €	36 242 €	38 708 €
Participations votées	1 513 000 €	1 513 000 €	1 542 000 €	1 542 000 €	1 543 000 €	1 589 290 €	1 703 000 €	1 770 111 €



3.3. Etat de la dette

Le montant de la dette au 01/01/2024 s'élève à 4 286 417 € pour une annuité de 584 369 €.

Le remboursement de capital est de 493 981 €.



Graphique de la dette de 2009 à 2021 (ci-dessus) et de 2022 à 2035 (ci-dessous)



4. CONCLUSION

Raison d'être du SIVOM

Les Communes membres du SIVOM ont confié à son exécutif la mission de gérer, dans les meilleures conditions économiques pour leurs habitants, les équipements intercommunaux qu'elles ont financés.

Rappel :

1. *Le bâtiment « piscine » a été mis en service en avril 2008, soit il y a 16 ans ; l'espace « forme » a été mis en service en février 2011, il y a donc 13 ans.*

Le vieillissement des matériels et équipements électriques, hydrauliques, électromécaniques va nécessiter, au fur et à mesure du temps, leur remplacement. De même, pour la bonne conservation du bâtiment, des travaux importants vont devoir être entrepris dans le futur.

Une bonne gestion nécessite la constitution de réserves financières pour faire face en tout ou partie aux dépenses futures.

2. *Les années 2020/2021 : la crise COVID a eu un impact négatif sur les finances de notre SIVOM.*
3. *Pendant l'année 2023, le SIVOM a dû faire face, d'une part, à une augmentation considérable du coût de l'énergie (+291%) et, d'autre part, à l'inflation.*

De plus, les conditions économiques ont fait que la fréquentation du Centre Aquatique a diminué, donc les recettes publiques ont diminué.

Ces difficultés ont fait que la marge d'autofinancement dégagée au cours de cet exercice n'est que de 100 000 €.

4. *Pour l'année 2024, on constate, d'une part, une baisse de l'énergie de 15% par rapport à 2023 et, d'autre part, un ralentissement de l'inflation.*

Dans cet environnement économique contraint, nous avons construit notre budget 2024 de telle sorte qu'il ne nécessite pas d'augmentation significative des taux de taxes.

La conséquence est qu'une nouvelle fois, en 2024, nous dégagerons une marge d'autofinancement plus faible que celle que nous constatons avant la crise du Covid et la survenance de l'inflation.

Prospectives :

Pour 2025 et les années futures, évidemment, nous ignorons tout de l'évolution des événements majeurs actuellement en cours : Ukraine, Moyen Orient, élection américaine, qui, tous, ont une influence sur l'économie.

Pour ce qui concerne les coûts de « Fonctionnement », sans dégradations des conditions économiques liées aux événements cités ci-dessus, ceux-ci ne devraient pas connaître d'évolution majeure jusqu'à la fin de la mandature actuelle (2026).

Pour ce qui concerne les coûts d'« Investissement », pour permettre le bon fonctionnement de nos installations, eu égard à l'âge de notre Centre Aquatique, nous serons dans l'obligation de réaliser, chaque année, les travaux de rénovation et de remplacement d'équipements décrits ci-avant.

Vu la diminution de nos marges d'autofinancement nous serons, sans doute, contraints de réaliser un emprunt pour faire face aux dépenses correspondantes.

Jacques Pelletier
Président